## DEMANDE DE DÉBIT DE BOISSONS OUVERTURE EXCEPTIONNELLE PROLONGATION D'OUVERTURE OUVERTURE PAR UNE ASSOCIATION SPORTIVE (1) ler Groupe Monsieur le Maire, Je, soussigné(e),(2)

ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser :

(1) Dà ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons

(2) Nom. Prénoms, profession, domicile. Pour les associations sportives, les manifestations à caractère agricole ou touristique, ajouter après les nom et prénoms

la fonction au sein de l'association.

	à l'occasion de (4) ENE NE MEN-	+ as profit des restos du coeur,
Jusqu'à heures  à l'occasion de (4)  A S NANDU & CAU , le Signature  Nombre d'autorisations déjà obtenues dans l'année :  Maximum 10 pour associations sportives, 2 pour manifestations agricoles, 4 pour manifestations touristiques.  ARRÊTÉ DU MAIRE  Le Maire de la Commune de Sach Datho de Hono , vu la demande ci-dessus,  Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics,  Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4 et L. 2542-8 du code Général des Collectivités Territoriales,  Vu les articles L. 3331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du code de la Santé Publique,  Vu la loi n° 2010-267 du 14 mars 2011,  Vu la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011,  Vu la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011,  Vu l'arrêté du 24 août 2011.  Vu l'arrêté du 24 août 2011.  Vu l'arrêté do 24 août 2011.  Article 1er: Mme Maie-Palo HARTIN, Résidente Olds Dank est autorisé(e)  (1) de louviri un débit exceptionnel et temporaire de boissons  Santagroupe(s)  Le G O S 2025		
heures à l'occasion de (4)		
Nombre d'autorisations déjà obtenues dans l'année :  Maximum 10 pour associations sportives, 2 pour manifestations agricoles, 4 pour manifestations touristiques. Article L. 3335-4 du code de la Santé Publique)  ARRÊTÉ DU MAIRE  Le Maire de la Commune de Santé Publique  Vu la demande ci-dessus,  Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics,  Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4 et L. 2542-8 du code Général des Collectivités Territoriales,  Vu les articles L. 331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du code de la Santé Publique,  Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 3342-1 et L. 3353-3 du code de la Santé Publique,  Vu la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011,  Vu la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011,  Vu la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011,  Vu la loi n° 2011-304 du 24 mars 2011,  Vu la loi n° 2011-305 du 25 mars 2011,  Vu l'arrêté du 24 août 2011,  Vu l'arrèté du 24 août 2011,  Vu l'arrèté du 24 août 2011,  Vu l'arrète de u 24 août 2011,  Vu l'arrète in Mone Mane-Paule HARTIN, Présidente MISS Donse est autorisé(e)  (I) À a ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons  Sont groupe(s)  Le Santé Publique  ARRÊTÉ DU MAIRE  Le Maire de la Commune des Collectivités Territoriales,  Vu l'arrète de M. le Préfet sur la police des lieux publics,  Le Santé Publique,  Vu l'arrète de M. le Préfet sur la police des lieux publics,  Le Jusqu'à heures  Le Jusqu'à heures  Le Le Jusqu'à heures  Le Le Jusqu'à heures  Article 2: Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures,  Mone Marie, le Jusqu'à heures  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le		
Maximum 10 pour associations sportives, 2 pour manifestations agricoles, 4 pour manifestations touristiques.  Article L. 3335-4 du code de la Santé Publique)  ARRÊTÉ DU MAIRE  Le Maire de la Commune de Social Dorna de Hana Vu la demande ci-dessus, Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4 et L. 2542-8 du code Général des Collectivités Territoriales, Vu les articles L. 331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du code de la Santé Publique, Vu la loi nº 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 33342-1 et L. 3353-3 du code de la Santé Publique, Vu la loi nº 2011-302 du 22 mars 2011, Vu la loi nº 2011-302 du 22 mars 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011. Vu l'arrêté du 24 août 2011. Vu l'ordonnance nº 2015-1682 du 17 décembre 2015, Arrête :  Article 1er: Mane Hane-Poul Harrin, Résident STIBS Doné est autorisé(e)  (1) à a ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons Sem groupe(s)  (1) à tenir son établissement ouvert le le le groupe(s)  à (3)  Article 2: Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons sons le le control sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le 16 de Cours de l'autorité.	jusqu'à.	ieures
Maximum 10 pour associations sportives, 2 pour manifestations agricoles, 4 pour manifestations touristiques.  Article L. 3335-4 du code de la Santé Publique)  ARRÊTÉ DU MAIRE  Le Maire de la Commune de Social Dorna de Hana Vu la demande ci-dessus, Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4 et L. 2542-8 du code Général des Collectivités Territoriales, Vu les articles L. 331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du code de la Santé Publique, Vu la loi nº 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 33342-1 et L. 3353-3 du code de la Santé Publique, Vu la loi nº 2011-302 du 22 mars 2011, Vu la loi nº 2011-302 du 22 mars 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011. Vu l'arrêté du 24 août 2011. Vu l'ordonnance nº 2015-1682 du 17 décembre 2015, Arrête :  Article 1er: Mane Hane-Poul Harrin, Résident STIBS Doné est autorisé(e)  (1) à a ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons Sem groupe(s)  (1) à tenir son établissement ouvert le le le groupe(s)  à (3)  Article 2: Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons sons le le control sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le 16 de Cours de l'autorité.	a l'occasion de (4)	nANDW do GW W > 10 MA/ Avril R
Maximum 10 pour associations sportives, 2 pour manifestations agricoles, 4 pour manifestations touristiques.  Article L. 3335-4 du code de la Santé Publique)  ARRÊTÉ DU MAIRE  Le Maire de la Commune de Social Dorna de Hana Vu la demande ci-dessus, Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4 et L. 2542-8 du code Général des Collectivités Territoriales, Vu les articles L. 331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du code de la Santé Publique, Vu la loi nº 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 33342-1 et L. 3353-3 du code de la Santé Publique, Vu la loi nº 2011-302 du 22 mars 2011, Vu la loi nº 2011-302 du 22 mars 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011. Vu l'arrêté du 24 août 2011. Vu l'ordonnance nº 2015-1682 du 17 décembre 2015, Arrête :  Article 1er: Mane Hane-Poul Harrin, Résident STIBS Doné est autorisé(e)  (1) à a ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons Sem groupe(s)  (1) à tenir son établissement ouvert le le le groupe(s)  à (3)  Article 2: Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons sons le le control sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode sons est fermé entre deux heures et sept heures, Mane Pone - 2016 Therin mode de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le 16 de Cours de l'autorité.		Signature
Maximum 10 pour associations sportives, 2 pour manifestations agricoles, 4 pour manifestations touristiques.  ARRÊTÉ DU MAIRE  Le Maire de la Commune de Sainté Publique)  Vu la demande ci-dessus, Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4 et L. 2542-8 du code Général des Collectivités Territoriales, Vu les articles L. 2331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du code de la Santé Publique, Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 3342-1 et L. 3353-3 du code de la Santé Publique, Vu la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011, Vu la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011, Vu la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'arrête ler : Mme Maire Paule HARTIN, Présidente MBS Danse est autorisé(e)  (1) à a ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons  Sem groupe(s)  à (3)  Article 1: maire son établissement ouvert le le le groupe(s)  à (3)  Article 2: Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures, Mme Mare Paule HARTIN, Présidente SNBS Danse est tenu(e) de mettre à disposition du public, les dispositifs chimiques ou électroniques certifiés, permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique (article L. 3341-4 du code de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le 16 Lo 18 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20		
ARRÊTÉ DU MAIRE  Le Maire de la Commune de Saint Darhin de Hina  Vu la demande ci-dessus,  Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics,  Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4 et L. 2542-8 du code Général des Collectivités Territoriales,  Vu les articles L. 331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du code de la Santé Publique,  Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 3342-1 et L. 3353-3 du code de la Santé Publique,  Vu la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011,  Vu l'arrêté du 24 août 2011,  Vu l'arrête ser l'arrête l'er: Mme Maire Paule Harrin, Présidente MBS Dank est autorisé(e)  (I) à a ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons  Zema groupe(s)  (I) à tenir son établissement ouvert le	Nombre d'autorisations déjà obtenues da	uns l'année :
ARRÊTÉ DU MAIRE  Le Maire de la Commune de Saint Torkin de Honne (2) Vu la demande ci-dessus, Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4 et L. 2542-8 du code Général des Collectivités Territoriales, Vu les articles L. 3331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du code de la Santé Publique, Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 3342-1 et L. 3353-3 du code de la Santé Publique, Vu la loi n° 2011-367 du 14 mars 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'ordonnance n° 2015-1682 du 17 décembre 2015, Arrête :  Article 1er : More Honne Honne Poule Hartin, Résidente STBS Donse est autorisé(e)  (1) à a ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons Semi groupe(s)  Le Joseph STBS Donse est tenu(e) de mettre à disposition du public, les dispositifs chimiques ou électroniques certifiés, permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique (article L. 3341-4 du code de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le 16-10-11-16-16-16-16-16-16-16-16-16-16-16-16-	Maximum 10 pour associations sportives	, 2 pour manifestations agricoles, 4 pour manifestations touristiques.
Le Maire de la Commune de Saint Martin de Hinn Vu la demande ci-dessus, Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4 et L. 2542-8 du code Général des Collectivités Territoriales, Vu les articles L. 3331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du code de la Santé Publique, Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 3342-1 et L. 3353-3 du code de la Santé Publique, Vu la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011, Vu la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'ordonnance n° 2015-1682 du 17 décembre 2015, Arrête :  Article 1er : Mme Marie Parle Marie Parle Marin Residente of MBS Dank est autorisé(e)  (1) à a ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons Semigroupe(s)  (1) à tenir son établissement ouvert le le le groupe(s)  Article 2: Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures, Mme Dane Rolle of Marin Parle Pa	Article L. 3335-4 du code de la Santé Pub	lique)
Le Maire de la Commune de Saint Mathin de Hinn Vu la demande ci-dessus, Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4 et L. 2542-8 du code Général des Collectivités Territoriales, Vu les articles L. 2331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du code de la Santé Publique, Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 3342-1 et L. 3353-3 du code de la Santé Publique, Vu la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011, Vu la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'ordonnance n° 2015-1682 du 17 décembre 2015, Arrête :  Article 1er : Mme Marie Parle Marie Parle Marie Parle Marie Parle Marie Parle Par	ADI	PÊTÉ DU MAIRE
Vu la demande ci-dessus, Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, Vu l'earrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, Vu l'es articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4 et L. 2542-8 du code Général des Collectivités Territoriales, Vu les articles L. 3331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du code de la Santé Publique, Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 3342-1 et L. 3353-3 du code de la Santé Publique, Vu la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011, Vu la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'ordonnance n°2015-1682 du 17 décembre 2015, Arrête :  Article 1e¹: More		
Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics.  Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4 et L. 2542-8 du code Général des Collectivités Territoriales,  Vu les articles L. 3331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du code de la Santé Publique,  Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 3342-1 et L. 3353-3 du code de la Santé Publique,  Vu la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011,  Vu la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011,  Vu l'arrêté du 24 août 2011,  Vu l'ordonnance n°2015-1682 du 17 décembre 2015,  Arrête :  Article 1er : Mme	Vu la demande ci-dessus	304 18(NV GO HIV)
Vu les articles L. 3331-1, L. 3334-2, L. 3335-4 et L. 3341-4 du code de la Santé Publique, Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 3342-1 et L. 3353-3 du code de la Santé Publique, Vu la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011, Vu la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011, Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'ordonnance n°2015-1682 du 17 décembre 2015, Arrête:  Article 1er: Mme Mane-Paule HARTIN, Présidente STIBS Danse est autorisé(e)  (1) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons  Zem groupe(s)  (1) à tenir son établissement ouvert groupe(s)  Article 2: Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures, Mme Mane-Paule TARTIN, Présidente STIBS Danse est tenu(e) de mettre à disposition du public, les dispositifs chimiques ou électroniques certifiés, permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique (article L. 3341-4 du code de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le 16 de 17 de 18 de 1	Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police	
Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiant les articles L. 3322-9, L. 3342-1 et L. 3353-3 du code de la Santé Publique,  Vu la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011,  Vu la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011,  Vu l'arrêté du 24 août 2011,  Vu l'ordonnance n° 2015-1682 du 17 décembre 2015,  Arrête:  Article 1er: Mme Marie Parle HARTIN, Président R. MSS Danse est autorisé(e)  (1) À ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons  Zemugroupe(s)  (1) À tenir son établissement ouvert le le le groupe(s)  Article 2: Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures,  Mme Marie Parle Indicate le le le le Santé Publique le mettre à disposition du public, les dispositifs chimiques ou électroniques certifiés, permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique (article L. 3341-4 du code de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le LG Coulle La Santé Publique.		
Santé Publique, Vu la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011, Vu la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011, Vu la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011, Vu l'ordonnance n°2015-1682 du 17 décembre 2015, Arrête: Article 1er: Mme Mane-Paulo Harrin, Présidente MBS Danse est autorisé(e)  (1) Di à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons Semigroupe(s)  (1) Di à tenir son établissement ouvert le		
Vu la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011,  Vu l'arrêté du 24 août 2011,  Vu l'ordonnance n°2015-1682 du 17 décembre 2015,  Arrête:  Article 1er: Mme Manie-Paule Hartin, Présidente MBS Dank est autorisé(e)  (1) a ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons  Zem groupe(s)  (1) a tenir son établissement ouvert groupe(s)  Article 2: Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures,  Mme Manie - Paule Hartin, Présidente ShBS Dange est tenu(e) de mettre à disposition du public, les dispositifs chimiques ou électroniques certifiés, permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique (article L. 3341-4 du code de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le 16 de 12005	Santé Publique,	
Vu l'arrêté du 24 août 2011, Vu l'ordonnance n°2015-1682 du 17 décembre 2015, Arrête:  Article 1er: Mme Mane-Paule HARTIN, Présidente STISS Dank est autorisé(e)  (1) À a ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons  3 mu groupe(s)  (1) À a tenir son établissement ouvert groupe(s)  (2) À a tenir son établissement ouvert le		
Arrête: Article 1er: Mme Manie-Paulo Hartin, Resident of St. Donse est autorisé(e)  (1) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons  Jemugroupe(s)  (1) à tenir son établissement ouvert groupe(s)  (2) le 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10		1
Article 1er: Mme Marie-Pawle MARTIN, Présidente MBS Jonk est autorisé(e)  (1) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons  Zemagroupe(s)  (1) à tenir son établissement ouvert le le jusqu'à le jusqu'à heures comparent et le jusqu'à heures et sept heures à (3).  Article 2: Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures, Mme Marie - Rolo MARTIN, Présidente SMBS Dange est tenu(e) de mettre à disposition du public, les dispositifs chimiques ou électroniques certifiés, permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique (article L. 3341-4 du code de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le 16 10 1120 5		cembre 2015,
ile 10 le 10	Arrête:	No MARTIN Presidente STBS Danse est autorisées
i à tenir son établissement ouvert le		
à tenir son établissement ouvert  groupe(s)  le	(1) a ouvrir un débit exceptionnel	leus 10.5 19.6 25 (incom) 2 hours 000
a tenir son établissement ouvert  le l	30M groupe(s)	le j, jusqu'a neures
à (3).  Article 2: Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures,  Mme Danie - Parle Tin, Presidente Sings Dange est tenu(e) de mettre à disposition du public, les dispositis chimiques ou électroniques certifiés, permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique (article L. 3341-4 du code de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le LG LO ULLOS		
à (3)		
Article 2: Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures,  MMe Pare Polo MARTIN, Presidente SIBS Donge est tenu(e) de mettre à disposition du public, les dispositifs chimiques ou électroniques certifiés, permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique (article L. 3341-4 du code de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le 16 10 1120 5	groupe(s)	le, jusqu'àheures
Article 2: Dans le cas où le débit de boissons est fermé entre deux heures et sept heures,  MMe Pare Polo MARTIN, Presidente SIBS Donge est tenu(e) de mettre à disposition du public, les dispositifs chimiques ou électroniques certifiés, permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique (article L. 3341-4 du code de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le 16 10 1120 5	à (3)	
Mme Narie - Rollo TARTIN, Presidente SMBS Donse est tenu(e) de mettre à disposition du public, les dispositifs chimiques ou électroniques certifiés, permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique (article L. 3341-4 du code de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le 16 10 11205		hoissons est fermé entre deux heures et sent heures
à disposition du public, les dispositifs chimiques ou électroniques certifiés, permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique (article L. 3341-4 du code de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le L.		
l'imprégnation alcoolique (article L. 3341-4 du code de la Santé Publique).  Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.  La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le L.	à disposition du public, les disposit	ifs chimiques ou électroniques certifiés, permettant le dépistage de
La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.  En Mairie, le 16 10 1205	l'imprégnation alcoolique (article L. 3	341-4 du code de la Santé Publique).
En Mairie, le 16 10 4 18085		
	La présente autorisation devra être pr	1 10 00
Le Marter MARINE I lai re		
		Le Maits MR Xe laire
		R. R